

**RÉDUCTION DU RISQUE À LA SOURCE**  
**MAÎTRISE DE L'URBANISATION**  
**ORGANISATION DES SECOURS**  
**PRÉVENTION**  
**CONCERTATION**



# PROGRAMME

**ASSISES**  
NATIONALES DES  
RISQUES  
TECHNOLOGIQUES  
JEUDI 11 OCTOBRE 2012  
GAYANT EXPO DOUAI  
**2012**

[www.assises-risques.com](http://www.assises-risques.com)



# HORAIRES

**8h30 :**  
Navettes et accueil des participants  
Rendez-vous professionnels

**9h30 :**  
Ouverture des Assises  
Échanges sur l'actualité  
des risques

**10h >11h30 :**  
Plénière 1

**11h35 >13h :**  
7 ateliers en parallèle

**13h >14h30 :**  
Déjeuner

# Les Assises, un espace de rencontres et de débats

**AVONS-NOUS PASSÉ LE TEMPS DES CERTITUDES ? CETTE 5<sup>e</sup> ÉDITION DES ASSISES NATIONALES DES RISQUES TECHNOLOGIQUES SE PENCHERA SUR CETTE INTERROGATION. PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS, COMME LA CATASTROPHE DE FUKUSHIMA, ET LA POURSUITE DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES, ONT MARQUÉ CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES. LES SCÉNARIOS ENVISAGÉS IL Y A 10 ANS SONT AUJOURD'HUI OBSOLÈTES POUR CERTAINS.**

Aussi, les Assises 2012 souhaitent se poser de nouvelles questions, entre retour d'expérience et prospective. De nouveaux thèmes font leur apparition, comme la gestion de l'accident à chaud, mais aussi les liens entre risques technologiques et risques nucléaires, ou encore les facteurs sociaux, organisationnels et humains.

Ce programme a été élaboré avec l'ensemble de nos partenaires, les industriels, les associations, les collectivités et les syndicats, afin de refléter au plus juste l'actualité dans le domaine des risques technologiques et de traiter les questions

que vous vous posez. Les Assises sont là pour vous permettre de vous préparer aux enjeux de la prévention des risques, et de participer à ce laboratoire d'idées.

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et en particulier la Direction Générale de la Prévention des Risques, avec l'ensemble des DREAL, se mobilisent pour vous offrir ce lieu de débats, de rencontres et de concertation. Cette journée est devenue, depuis sa création en 2004, la manifestation de référence sur le sujet des risques technologiques au niveau national, où l'avenir se prépare.

**14h30 >15h10 :**

### **Restitution des ateliers**

La restitution synthétique des ateliers du matin permettra aux participants d'en avoir les conclusions.

**15H10 >15H30 :**

### **Intervention du Grand témoin**

Patrick Lagadec

**15h30 >17h :**

### **Plénière 2**

**17h >17h30 :**

### **Clôture des Assises par la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie**

**17h30 :**

### **Conférence de presse**

**17h40 :**

### **Navettes de retour vers la gare**

## **Ouverture des Assises**

## **Échanges sur l'actualité des risques**

**Michel Pascal**, Directeur de la DREAL Nord-Pas de Calais

**Daniel Percheron**, Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais

**Christian Poiret**, Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Jacques Vernier**, Maire de Douai, Président du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques

**Pascal Monbailly**, Président de l'Association porteuse des Assises, Président de l'UIC Nord-Pas de Calais

### **Plénière 1**

## **Risques technologiques et risques nucléaires**

### **Que peuvent apprendre les filières nucléaire et technologique l'une de l'autre ?**

L'accident nucléaire de Fukushima, survenu le 11 mars 2011, a remis au cœur de l'actualité l'exigence de sûreté des centrales nucléaires dans le monde, et en France en particulier. Il a montré que, si improbable soit-il, un accident majeur pouvait survenir. Le 3 janvier 2012, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a rendu public son rapport sur les évaluations complémentaires de sûreté concluant à la nécessité d'augmenter la robustesse de ces installations face à des situations extrêmes.

Quel retour d'expérience faire de cet événement ? Qu'en aurait-il été dans le cas d'un accident technologique ? Quelle prévention des risques, quelle maîtrise de l'urbanisation, quelles approches

(déterministe ou probabiliste) ? Cette première plénière devrait permettre de voir ce que les filières nucléaire et industrielle peuvent apprendre l'une de l'autre.

**Animateur : Philippe Lefait**, Journaliste  
**Jean-Luc Andrieux**, Directeur sûreté, santé, sécurité, environnement du groupe Areva  
**Maryse Arditi**, Pilote du réseau Énergie, France Nature Environnement (FNE)

**Pierre-Yves Cordier**, Conseiller nucléaire à l'ambassade de France à Tokyo

**Michel Delebarre**, Ancien Ministre d'État, Député-maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

**Laurent Michel**, Directeur Général de la prévention des risques, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

**Jacques Repussard**, Directeur Général de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

## Plénière 2

### Facteurs humains et organisationnels

#### Les hommes au cœur de l'organisation

70 à 80% des accidents technologiques ont une origine humaine ou ont été aggravés par un facteur humain. Derrière le facteur humain, c'est bien l'organisation de la gestion de la sécurité qui est mise en cause. La prévention des risques ne peut pas faire l'impasse sur ce sujet encore peu exploré, et dont les Assises se saisissent pour la première fois en plénière. L'enjeu est d'installer une réelle culture de sécurité, tant dans le comportement individuel que collectif, tant chez les opérateurs que chez les managers, tant chez les industriels que chez les sous-traitants. Comment permettre, en amont, l'écoute des signaux faibles et garantir une vigilance constante, même en situation dégradée ? En quoi le développement d'une culture de sécurité peut-elle contribuer à la prévention des risques ? Comment permettre aux salariés de s'exprimer sur la cause de l'incident et ainsi mettre en place une analyse efficace de l'accident ?

**Animateur : Philippe Lafait**, Journaliste

**Jean-Pierre Clamadieu**, Président de Solvay (sous réserve)

**Marcel Croquefer**, Membre du collectif "Santé Sécurité Précarité Environnement" de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT

**Philippe Essig**, Président de l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (ICSI)

**André-Claude Lacoste**, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

**Vincent Lafèche**, Directeur Général de l'INERIS

**Jean-Jacques Lestrade**, Président de Ponticelli

## Atelier 1

### Gestion des secours et de l'accident à chaud

#### Pas de Panique ! Savoir pour agir et réagir

Lors de la gestion de crise déployée suite à un accident industriel, tout est urgent et important : il s'agit de stopper le phénomène dangereux à l'origine de l'accident ; alerter les populations ; les protéger en les évacuant ou en leur demandant de se confiner ; informer le grand public et les riverains. L'ensemble de ces objectifs fait intervenir un nombre important d'acteurs (service de l'État, exploitants, secours, ...), ce qui rend la prise de décision complexe dans un contexte où celle-ci doit être très rapide. La gestion de l'information par les médias, comme par les autorités, est également essentielle dans ce type de situation. Quels bons réflexes ? Quelle préparation ? Quel type de communication entre les acteurs ?

#### Contribution du SPPPI Côté d'Opale Flandres

**Animateur : Olivier Hamoir**, Directeur de la Formation, École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ)

**Capitaine Daniel Jonas**, Responsable du centre 100 de Mons, Belgique

**Bruno Lenormant**, Secrétaire général du réseau France Bleu "en charge du partenariat avec le Ministère de l'Intérieur sur l'information des populations en cas de crise"

**Alain Perret**, Préfet du Haut-Rhin

**Commandant Éric Philip**, Direction Générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, Ministère de l'Intérieur

**Gilles Le Ricousse**, Directeur exploitation France, GEOSTOCK

**Un élu**

## Atelier 2

### Risques technologiques et risques naturels

#### Les risques industriels : quand la nature s'en mêle

Les risques naturels peuvent engendrer, par effet domino, des conséquences graves sur le fonctionnement d'installations industrielles susceptibles d'affecter les vies humaines et les biens. Le tsunami au Japon, qui a provoqué un accident nucléaire, mais aussi plusieurs autres accidents ou incidents industriels en sont des exemples frappants. Quels sont les effets des risques naturels sur les installations industrielles ? Comment, et jusqu'où s'en protéger ? Quelle gestion de crise déployer dans un environnement perturbé et qui serait difficilement accessible par les secours ?

**Animateur : Maud Guillaumin**, Journaliste  
**Marie-France Beaufiglioli**, Sénatrice-maire de Saint-Pierre des Corps  
**Roland Fendler**, Agence Fédérale de l'Environnement, Allemagne  
**Jean-Marc Jaubert**, Directeur de la sécurité, Total  
**Lieutenant Colonel Monnet**, Chef du groupement "centre" du SDIS des Bouches-du-Rhône  
**Jean Sename**, Président de l'ADELFA (Association membre de FNE)  
**Agnès Vallet**, Ingénieure responsable de programme, Direction des risques accidentels à l'INERIS

### Atelier 3

## Plan de Prévention des Risques Technologiques

**TU DÉBAT**  
DU DÉBAT PUBLIC À LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION : comment développer un territoire et accompagner les riverains ?

La démarche d'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est désormais dans sa phase finale. Un certain nombre de PPRT complexes ont été approuvés et des conventions de financement ont été signées. Cet atelier permettra d'effectuer un retour d'expérience sur cette mise en œuvre. Il se focalisera plus particulièrement sur la concertation et l'association des parties prenantes ainsi que sur l'accompagnement des riverains dans le cadre de cette démarche longue et complexe.

Contribution du SPIRAL

**Animateur : Sébastien Hembert**, Journaliste, TF1/LCI  
**Yves Blein**, Maire de Feyzin, Président d'AMARIS  
**Cédric Bourillet**, Sous-directeur des risques accidentels, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie  
**Philippe Goebel**, Président de l'Union des Industries Chimiques (UIC)  
**Michel Le Cler**, Coordination nationale des associations riveraines des sites Seveso  
**Chabane Mazri**, Responsable études et recherches, INERIS

### Atelier 4

## Crise économique, réglementation et sécurité

**COMMENT CONCILIER**  
Comment concilier compétitivité et exigences de sécurité en période de crise économique ?

L'Europe, et plus particulièrement la France, traversent actuellement une période de crise économique. Ces circonstances peuvent conduire les industriels à réduire leurs investissements en matière de maîtrise des risques, non générateurs de profits à court terme. Comment maintenir l'exigence de sécurité, y compris en période de stagnation ou de récession ? La réglementation est-elle proportionnelle ou trop exigeante ? Pourrait-elle être simplifiée ? En période de mutations, comment concilier la protection de l'environnement et le maintien de l'emploi ? Comment les entreprises peuvent-elles anticiper la réglementation tout en restant compétitives ? Existe-t-il une spécificité française en la matière ?

**Animateur : Jean-Michel Lobry**, Journaliste, Président du pôle audiovisuel et événementiel du Groupe La Voix  
**Dominique Dron**, Commissaire Générale au Développement Durable  
**Philippe Duron**, Maire de Caen  
**Éric Féraïlle**, Président de la FRAPNA  
**Richard Gowland**, Directeur de l'European Process Safety Centre, Royaume-Uni  
**Philippe Merle**, Directeur de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
**Lionel Pastre**, Responsable du collectif confédéral "risques industriels", CGT  
**Philippe Prudhon**, Directeur technique, Union des Industries Chimiques (UIC)



## Atelier 5

# REACH et réglementation des produits chimiques

## Des risques technologiques aux risques chroniques

Le règlement REACH adopté en 2006 est à un tournant de son histoire. Le rapport de revue par la Commission européenne propose quelques adaptations qui seront discutées avec les États membres. L'atelier sera l'occasion de débattre sur ces pistes afin de préparer les propositions de la France. Les entreprises sont confrontées à un enjeu majeur : anticiper les mesures de restriction qui découleront du règlement, notamment par la substitution. Cet atelier abordera également l'enjeu de l'échéance de l'enregistrement de 2013, qui est à préparer dès maintenant, et qui pourrait concerner particulièrement les PME.

**Animateur : Frédéric BEAL**, Journaliste, France 3 Nord-Pas de Calais

**Sonia Bénacquista**, Expert REACH, Union des Industries Chimiques (UIC)

**Patricia Blanc**, Chef du service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

**José Cambou**, Pilote du réseau santé-environnement, France Nature Environnement (FNE)

**Ariane Dumas**, Chargée de mission, CCI du Nord

**Pierre-Yves Montéléon**, Responsable santé au travail pour la CFTC, vice-président de l'ANSES

**Marc Mortureux**, Directeur Général de l'ANSES

**Flavia Raffaelli**, Adjointe au chef d'unité REACH à la Direction Générale Entreprises, Commission européenne

## Atelier 6

# Sites et sols pollués

## Un sol pollué : une ressource foncière, oui, mais à quel prix ?

Cet atelier propose un débat sur les possibilités d'anticiper le plus en amont possible les contraintes et les opportunités liées aux pollutions des sols dans le cadre d'un projet de reconversion de friche. Quelles sont les difficultés

juridiques, techniques ou économiques rencontrées par les aménageurs dans leur projet de reconversion ? Quel rôle pour l'État en matière d'accompagnement des porteurs de projet ? Quelles sont les perspectives ? En analysant quelques cas de territoires, les intervenants discuteront des outils existants pour accompagner les aménageurs, de l'articulation des responsabilités et du volet économique, incontournables.

**Animateur : Anne-Cécile Bras**, Journaliste, RFI  
**Lucien Bolotte**, Directeur de l'Établissement Public Foncier de Normandie

**Jean-Benoît Clermont**, Gérant, Timagoel

**Jean-Louis Mauss**, Réhabilitation des sites industriels, Rhodia (sous réserve)

**Igor Kisseleff**, Directeur-adjoint à la DREAL Haute-Normandie

**Bernard Laffargue**, Adjoint en charge de l'urbanisme, Ville de Massy

**Philippe Scaufflaire**, Directeur du département de l'amélioration de la connaissance des sites et sols pollués, SPAQUE, Belgique

**Vincent Sol**, Expert juridique, Winston & Strawn

## Atelier 7

# Vieillessement des installations industrielles

## Une approche réglementaire nouvelle, bâtie sur des guides professionnels

L'économie industrielle est à un tournant de son histoire. Une grande partie des installations industrielles fonctionnent aujourd'hui depuis quelques dizaines d'années. Plusieurs accidents ont montré la nécessité de maîtriser leur vieillissement. Le plan de modernisation des installations industrielles, présenté par le gouvernement en 2010, a été décliné par une réglementation faisant appel à des guides professionnels reconnus par l'administration. Cette approche nouvelle en matière d'installations classées, qui a déjà fait ses preuves dans d'autres domaines, vise à mettre en place un contrôle proportionné pour chaque type d'équipement en prenant en compte ses conditions d'exploitation et les risques environnementaux réels en cas de défaillances liées au vieillissement. À l'heure où la plupart de ces

guides sont reconnus et commencent à être mis en œuvre, quel retour d'expérience peut-on tirer de cette nouvelle approche ? Proportionnalité des contrôles, facilité de leur mise en œuvre par les PME/PMI ou leur externalisation, statut juridique des guides, perception par les élus et les associations sont autant de sujets qui méritent d'être débattus lors de cet atelier. L'intervention d'un représentant de l'administration du Royaume-Uni permettra de comparer les approches des deux États membres.

**Animateur : Michel Blèze Pascau**, Consultant  
**Jacky Bonnemain**, Président de Robin des Bois  
**Bernard Dyssli**, Consultant-formateur en droit de l'environnement  
**Jérôme Goellner**, Chef du service risques technologiques, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie  
**Olivier Labroue**, Responsable unité assistance technique, coordinateur national du plan de modernisation des installations industrielles, Apave  
**Maurice Pierre**, Maire d'Ambès  
**Stuart Pointer**, Team Leader Mechanical Engineering, Hazardous Installations Directorate, HSE, Royaume-Uni  
**Jean-Yves Touboulic**, Directeur technique Environnement, Raffinage et Sécurité de l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP)

## NOS PARTENAIRES

Les Assises reçoivent le soutien de : AMARIS, AMF, FNE, l'INERIS, les Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles, le SNIIM, l'UFIP, l'UIC.

Ont participé au comité de pilotage : nos partenaires, l'ASN, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère du travail, le Ministère de l'Écologie, l'École des Mines de Paris, la CGT, la CFDT.

Avec la participation financière de : La Communauté d'Agglomération du Douaisis, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Air Liquide, Anios, Aluminium Dunkerque, Arcelormittal, Ineos, Maxam, PC Loos (tessengerlo), Poliméri Europa.

Les Assises reçoivent également le soutien des fonds européens FEDER.

## LES RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS, CAFÉ-PRO AVEC NOS PARTENAIRES

Vous êtes élu d'une commune à risques et vous avez besoin d'informations juridiques ? Vous êtes directeur d'un site et vous souhaitez un éclairage sur la réglementation ?

Nous mettons à disposition des participants, le jour J, des espaces dédiés permettant de s'entretenir avec nos partenaires sur les thématiques suivantes : réglementation, conseil juridique, PPRT, REACH, Seveso 3...

Plus d'informations à partir du 3 septembre sur le site des Assises.

Pré-inscription et renseignements en écrivant à :  
[contact@assises-risques.com](mailto:contact@assises-risques.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant **le 3 octobre**, accompagné du règlement de 100€ (tarif forfaitaire) si vous réglez par chèque, ou du bon de commande.

Pour les paiements par virement, merci d'indiquer dans le libellé le numéro d'inscrit que vous recevrez par mail lors de la réception de ce bulletin (si vous ne recevez pas ce mail, contactez-nous).

Pour tout renseignement : Tél. : 03 62 65 80 03 - Mail : [assises@rlevent.com](mailto:assises@rlevent.com)  
Nous retourner le bulletin par courrier à l'adresse au dos (il vous suffit d'affranchir),  
par fax au 03 62 65 80 05 ou en ligne sur [www.assises-risques.com](http://www.assises-risques.com)

M.  Mme  Melle

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

J'accepte que mes coordonnées soient conservées par les organisateurs

J'accepte éventuellement qu'un autre participant des Assises puisse me contacter

**Je participe au colloque**  oui  non

Sélectionner l'atelier choisi :

**Atelier 1** : Gestion des secours et de l'accident à chaud

**Atelier 2** : Risques technologiques et risques naturels

**Atelier 3** : PPRT

**Atelier 4** : Crise économique, réglementation et sécurité

**Atelier 5** : REACH et réglementation des produits chimiques

**Atelier 6** : Sites et sols pollués

**Atelier 7** : Vieillesse des installations industrielles

Je participe au déjeuner :  oui  non

Je souhaite utiliser la navette Gare <-> Gayant Expo (Gratuite)

8h30  8h45  9h

Je règle par :  chèque  virement

J'envoie un bon de commande

**Inscriptions dans la limite des places disponibles**



**ASSISES**  
NATIONALES DES  
RISQUES  
TECHNOLOGIQUES



# INFORMATIONS PRATIQUES

## COMMENT S'INSCRIRE ?

**Les Assises se dérouleront le jeudi 11 octobre 2012 à Gayant Expo**  
**Route de Tournai - 59502 Douai**  
**Parking gratuit**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Bulletin d'inscription à envoyer **avant le 3 octobre**

- En ligne sur [www.assises-risques.com](http://www.assises-risques.com) rubrique "inscription" (par carte bancaire en ligne - paiement sécurisé)

En retournant le bulletin :

- Par courrier à RL Event - 139, rue des arts 59100 Roubaix
- Par fax au 03 62 65 80 05
- Par mail : [assises@rlevent.com](mailto:assises@rlevent.com)
- En ligne : [www.assises-risques.com](http://www.assises-risques.com)

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Frais d'inscription : forfait de 100€ comprenant les frais d'inscription, le déjeuner, la documentation remise le jour des Assises, les Actes. Toute inscription envoyée est définitive et doit être réglée.

- Par chèque à l'ordre de l'Association Nationale des Risques Technologiques
- Virement ou mandat (en indiquant le numéro d'inscrit ou le nom du participant dans le libellé)
- Par carte bancaire - paiement sécurisé

Pour les administrations payant service fait, merci de le préciser et d'envoyer un bon de commande.

### CONTACTS

**Pour toute question relative aux inscriptions (recevoir une facture, une confirmation...):**

#### RL Event

139 rue des Arts  
59100 Roubaix  
[assises@rlevent.com](mailto:assises@rlevent.com)  
Tél. : 03 62 65 80 03

### Pour toute autre information :

#### Karine Grimault

Assises Nationales des Risques Technologiques  
Dreal - Service Risques  
44 rue de Tournai  
59000 Lille  
[contact@assises-risques.com](mailto:contact@assises-risques.com)  
Tél. : 03 20 13 65 74

## COMMENT VENIR ?

### PAR LE TRAIN

La Gare de Douai est à 5 minutes à pied de Gayant Expo.

Des navettes gratuites dédiées sont à votre disposition le matin, et le soir entre la gare et Gayant Expo.

Renseignements sur les horaires de train : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) ou 3635 depuis la France

À titre indicatif :

Paris Nord <-> Douai : 7h46 - 8h59  
Douai <-> Paris Nord : 17h52 - 19h08

### EN COVOITURAGE

Un lien vers une plate-forme de covoiturage est à votre disposition depuis le site des Assises [www.assises-risques.com](http://www.assises-risques.com), rubrique "infos pratiques".

### PAR LA ROUTE

A21 (depuis Lille, Dunkerque) : sortie n°23, Douai Nord, puis direction Gayant Expo  
A2 (depuis Valenciennes et Bruxelles) : sortie 17, Douai Denain

Position GPS : 3°05'30"E - 50°22'48"N

### PAR AVION

L'aéroport le plus proche : Lille-Lesquin, à 25 minutes de Douai.

Renseignements : 08 91 67 32 10 (0,23 euros la minute, seulement depuis la France) ou [www.lille.aeroport.fr](http://www.lille.aeroport.fr)

### HÔTELS

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site des Assises [www.assises-risques.com](http://www.assises-risques.com), rubrique "infos pratiques".



ASSISES  
NATIONALES DES  
RISQUES  
TECHNOLOGIQUES





**RL Event**  
139 rue des Arts  
59100 Roubaix

